

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE RTC RÉCLAME L'AMÉNAGEMENT DE VOIES RÉSERVÉES AU COVOITURAGE ET AUX AUTOBUS

Repentigny, le 9 juillet 2008 – La parution d'un article sur l'aménagement de nouvelles voies réservées métropolitaines suscite espoirs et préoccupations pour le Réseau de transport collectif de la MRC de L'Assomption (RTC). En effet, dimanche dernier, on pouvait lire dans un quotidien montréalais que l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le ministère des Transports du Québec (MTQ) sont à examiner l'aménagement de voies réservées au covoiturage, aux taxis et aux autobus sur des autoroutes de la région de Montréal.

Le président de la Commission du transport collectif de la MRC de L'Assomption, M. Normand Grenier, en présence de maires et de représentants municipaux de la MRC de L'Assomption, a dit s'inquiéter de ne pas avoir vu les projets que réclame inlassablement la région depuis quelques années déjà, afin de désengorger le réseau routier. « Interviewés par le journaliste, le président de l'AMT, M. Joël Gauthier, ainsi qu'une porte-parole du MTQ mentionnaient des projets pour la Couronne Nord et la Couronne Sud, sans toutefois y inclure la MRC de L'Assomption. On dirait que nous ne figurons pas dans leurs plans. Pourtant, l'un de nos projets est inscrit au *Plan triennal d'immobilisations 2008-2009-2010* de l'AMT », a fait valoir M. Grenier.

Rappelons qu'en novembre dernier, la préfète de la MRC, Mme Chantal Deschamps, a plaidé en faveur de ces projets alors que l'AMT annonçait, dans son Plan triennal, la création d'une voie réservée en direction ouest sur la rue Notre-Dame à Repentigny, en amont du pont Le Gardeur. L'aménagement de cette voie réservée entre les rues Iberville et Notre-Dame-des-Champs représenterait un investissement de 1,15 M\$, financé par une contribution de l'AMT de 287 000 \$ et du ministère des Transports de 863 000 \$. L'AMT reconnaissait d'ailleurs que ce projet s'inscrit « dans la planification d'interventions sur cet axe et fait suite aux travaux déjà réalisés à Repentigny (terminus, stationnement, voie réservée sur le pont Le Gardeur) » (extrait du Programme triennal d'immobilisations de l'AMT).

« Nous avons toujours soutenu que le prolongement logique de la voie réservée du pont Legardeur et des travaux de la rue Notre-Dame à Montréal, c'est une autre voie réservée à aménager sur une partie de la rue Notre-Dame à Repentigny. Elle permettrait de désengorger l'accès au pont Legardeur en direction de Montréal en pointe du matin. Dans cette même perspective, il faudrait prévoir une voie réservée sur la rue Sherbrooke à Montréal pour accéder plus rapidement au métro Honoré-Beaugrand », a expliqué M. Grenier.

Aussi, ce dernier a souligné que le pont Charles-De Gaulle s'avère tout aussi problématique les matins de semaine pour les personnes qui se rendent à leur lieu travail sur l'île de Montréal. « Il faudrait prévoir, là aussi, une voie réservée, a poursuivi M. Grenier. Que ce soit en autobus ou en automobile, des milliers de citoyennes et citoyens de la MRC de L'Assomption doivent emprunter cet axe névralgique. On nous répondra peut-être que nous avons déjà la confirmation du train de banlieue, mais ce ne sera pas suffisant. Il faut aménager nos liens routiers régionaux pour favoriser davantage le covoiturage, le taxi et notre réseau de transport en commun. »

Avec l'appui de ses collègues de la MRC de L'Assomption, il compte accentuer la pression auprès de Québec et de l'AMT pour que la région ne soit pas oubliée dans la planification des voies réservées. « Nous sommes préoccupés, mais aussi quelque peu encouragés de voir le gouvernement et l'AMT empressés d'aménager de nouvelles voies réservées. Nous ne demandons pas des privilèges, mais plutôt un rattrapage pour toutes ces années où nous avons vu nos voisins obtenir les voies réservées et les trains de banlieue qu'ils réclamaient. En 2008, c'est une question de qualité de vie pour réduire la durée des itinéraires, certes, mais c'est également devenu un enjeu économique, en raison du coût de l'essence, et environnemental, dans la perspective du réchauffement planétaire. Nous voulons faire notre part, qu'on nous en donne simplement les moyens », a conclu le président de la Commission du transport collectif de la MRC de L'Assomption.

-30-

Source : RTC
450 492-6111